



À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la [Délégation aux droits des femmes](#) a le plaisir de vous convier à un colloque organisé à l'Assemblée nationale, en présence notamment de Mme Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication, sur le thème :

« Médias, jeux vidéos, Internet : enjeux et outils face aux images et violences sexistes »



Mercredi 23 novembre 2016 à 16h30

Colloque, ouvert au public sur inscription (dans la limite des places disponibles) et à la presse, en salle Lamartine,
au 101 rue de l'Université, 75 007 Paris

Plusieurs avancées sont intervenues dans ce domaine (compétences du CSA, cyberharcèlement, vengeances pornographiques...), à la fois au niveau législatif (loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, loi du 13 avril 2016 relative à la prostitution, loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique...) et à travers différentes actions engagées par les ministères concernés.

Quel bilan dresser de la mise en œuvre de ces mesures ? Concernant plus particulièrement l'image des femmes dans l'audiovisuel et la publicité, quelles actions engagées et quels axes d'amélioration ? D'autre part, face aux stéréotypes et cyberviolences sexistes, comment faire progresser l'égalité dans les jeux vidéos et sur Internet ? Enfin, dans quelle mesure le numérique peut-il être aussi un instrument de lutte contre les violences et d'« empowerment » ?



PROGRAMME PREVISIONNEL

16h30

Ouverture des débats par :

- Mme Catherine COUTELLE, Députée, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ;
- Mme Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication.



16h45

« L'image des femmes dans l'audiovisuel et la publicité : quelles actions mises en œuvre et quelles voies de progrès ? »

Interventions de :

- Mme Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), présidente du groupe de travail « Droits des femmes » ;
- M. Romain SABATHIER, secrétaire général du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) ;
- Mme Marie-Noëlle BAS, présidente de l'association Chiennes de garde ;
- Mme Magali JALADE, directrice des affaires publiques et réglementaires, de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP).

Débats avec les parlementaires, puis échanges avec la salle.



17h45

« Violences, harcèlements, sexisme : comment faire progresser l'égalité sur Internet et dans les jeux vidéos ? »

• *Sur les jeux vidéos, interventions de :*

- Mme Fanny LIGNON, maîtresse de conférences à l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'Académie de Lyon- Université Lyon 1, coordinatrice de l'ouvrage collectif *Genre et jeux vidéo* (2015) ;

- M. Jean-Claude GHINOZZI, président du Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs (S.E.L.L.).

- *Sur les cyberviolences, interventions de :*

- M. André CANVEL, Délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, et Mme Imanne AGHA, membre de la Délégation, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;
- Mme Manuela MOUKOKO, membre du collectif « Féministes contre le cyberharcèlement » ;
- Mme Valérie MALDONADO, sous-directrice adjointe de la lutte contre la cybercriminalité au ministère de l'Intérieur, commissaire divisionnaire.

- *Sur le numérique comme instrument de lutte contre les violences faites aux femmes, un exemple :*

- Mme Diariata N'DIAYE, Présidente de l'association Resonantes, créatrice de l'application « APP-Elles », fondatrice de Resonantes.fr, plateforme multimédias d'information et de sensibilisation des 15-30 ans aux violences.

18h45 Débats avec les parlementaires, puis échanges avec la salle.

19h Clôture des débats.



Cocktail à l'issue du colloque, dans l'espace attenant à la salle Lamartine.



101 rue de l'Université, 75 007 Paris – Salle Lamartine (premier sous-sol).



Les débats seront retransmis en direct sur le [portail vidéo](#) de l'Assemblée.

Pour les invité.e.s non parlementaires :



Nous vous remercions de bien vouloir vous **inscrire avant le vendredi 18 novembre 2016** (aucune inscription ne sera possible après cette date), en remplissant ce [formulaire en ligne](#). Une **pièce d'identité** vous sera par ailleurs demandée à l'accueil.